

Internet en habitat social

Pour 1,19€ par mois et par logement, les locataires des logements câblés de Brest métropole habitat peuvent bénéficier d'un abonnement à Internet et d'un accompagnement.



Quel est ce projet ?

Après une expérimentation menée en 2009 sur le quartier de Kerourien, « Internet en habitat social » a été déployé dans onze autres secteurs de la ville de Brest.

Ce projet vise à développer l'accès à Internet et ses usages dans les quartiers d'habitat social brestois. C'est le volet « numérique social » de la politique d'aménagement numérique de Brest métropole.

Il est conduit en lien étroit avec le bailleur social, Brest métropole habitat (Bmh), propriétaire des logements, SFR, opérateur, la ville de Brest qui coordonne le projet dans le cadre de sa politique d'appropriation sociale du numérique et les acteurs des quartiers.

Comment en bénéficier ?

Le service est proposé au vote des locataires quartier par quartier.

D'ores et déjà, les locataires de Brest métropole habitat (Bmh) disposent du « service antenne » c'est-à-dire de la télévision au prix de 1,63* €/mois/foyer.

Les 1,19 €** pour la connexion à Internet viennent s'ajouter aux charges locatives. Toute charge locative complémentaire nécessite un vote décisif des habitantes et habitants pour que l'adoption du dispositif et son déploiement soient effectifs.

Le service a été adopté sur douze secteurs ce qui représente à ce jour plus de 6000 logements susceptibles de bénéficier de cette offre.

Sont concernés par l'offre les locataires des groupes d'immeubles Bmh des quartiers suivants :

- > Kerourien (2009)
- > Keredern (2012)
- > Vally Hir (2013)
- > Queliverzan (2014)
- > Rue d'Aquitaine (2014)
- > Bergot (2014)
- > Kerhallet / Quizac / Fougères (2014)
- > Kerbernier (2015)
- > Kerangoff (2018)
- > Kerbernard et Pen ar Creac'h (2018)

L'offre d'accès "Numerisun" est proposée par SFR. C'est une offre TriplePlay qui comprend :

- > Internet à 5 mbit/s (débit confortable et stable) avec modem wifi,
- > la télévision, (chaînes de la TNT), déjà disponible dans les logements Bmh câblés,
- > la téléphonie entrante + sortante uniquement vers les numéros d'urgence.

Il s'agit d'une offre collective contractualisée par le bailleur social. Le coût s'intègre dans les charges locatives et nécessite de ce fait un vote favorable des locataires. Jusqu'à présent, tous les quartiers où l'offre a été proposée ont adopté le service.

Quel accompagnement ?

Un accompagnement de proximité, qui fait la singularité du dispositif, est proposé en partenariat avec les acteurs des quartiers :

- > l'équipement des habitantes et habitants en ordinateurs à bas coût en partenariat avec l'association Un peu d'R ;
- > des ateliers d'initiation à internet et à l'informatique proposés gratuitement par les équipements de quartier et/ou les associations partenaires du quartier ;
- > des conseils juridiques sur les abonnements à Internet en partenariat avec l'association Consommation, logement et cadre de Vie (CLCV) et la Confédération syndicale des familles (CSF), associations représentantes des locataires et de défense des consommateurs.

* Montant au 01/11/2017.

** Montant au 01/03/2019. Le prix du service est indexé notamment sur l'indice du coût de la construction (pour indication, entre 2009 et 2018, + 19 centimes d'euro)

Contact

Service Internet et expression multimédia - Hôtel de ville

2 rue Frézier
29200 Brest

☎ 02 98 00 80 80

@ internet-multimedia@mairie-brest.fr

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site-
<div class="g-recaptcha" data-sitekey="6Lf7uagUAAAAACavhJ7prlpwfAO2KTfEBx4LRjQF"></div>

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **15 juillet 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil au guichet :

de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi
(de 8h30 à 17h en juillet et août)
et le samedi matin de 9h à 12h.
Ouverture à 9h30 les 2e et 4e mardi du mois.
Fermé le samedi en juillet août
sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Accueil téléphonique au 02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30

Accueil des mairies de quartier :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
sauf le jeudi ouverture à 9h30
Fermé le samedi en juillet août
sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Mairie de quartier de Bellevue / 25, place Napoléon III
Mairie de quartier de l' Europe / 31, rue Saint-Jacques
Mairie de quartier de Lambézellec / 25, rue Robespierre
Mairie de quartier des Quatre-Moulins / 200, rue Anatole France

Mairie de quartier de Saint-Marc / 124, rue de Verdun
Mairie de quartier de Saint-Pierre / 26, rue Jean-François Tartu